

## Réunion du Comité Syndical du 26 JANVIER 2016

### COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Date de la convocation : 15 Janvier 2016

Président de séance : Monsieur Bernard DUPERAT (1<sup>er</sup> Vice-Président – Commune de Marmagne)

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique TELLIEZ (Commune de Saint-Doulchard)

Présents avec voix délibérative : M. THEBAULT (Allogny) ; M. GIROUARD (Allouis) ; M. NAUDET (Aubinges) ; M. ACOLAS (Avord) ; M. CHALOPIN (Berry-Bouy) ; M. BOUGRAT (Brécy) ; M. GOUVERNAIRE (Chaumoux-Marcilly) ; M. KERVELLA (Étréchy) ; M. POLICARD (Farges-en-Septaine) ; M. RIVAUD (Foëcy) ; M. BENARD (Fussy) ; Mme URBAIN (Humbligny) ; Mme RASSION (La Chapelle-Saint-Ursin) ; M. DUPERAT (Marmagne) ; M. PASSE (Montigny) ; M. MAROT (Morogues) ; M. RIPARD (Moulins-sur-Yèvre) ; Mme LESPAGNOL (Nohant-en-Goût) ; Mme COULON (Osmoy) ; Mme PICARD (Parassy) ; M. PARFAIT (Pigny) ; M. LETOURMY (Quantilly) ; M. DESROCHES (Rians) ; Mme SAISSSELIN (Saint-Céols) ; M. TELLIEZ (Saint-Doulchard) ; M. BENOIT (Saint-Eloy-de-Gy) ; M. BARON (Sainte-Solange) ; M. MACHADO (Saint-Georges-sur-Moulon) ; M. DOHOLLOU (Saint-Germain-du-Puy) ; M. LOURY (Saint-Martin-d'Auxigny) ; Mme LEBLANC (Saint-Michel-de-Volangis) ; M. OZON (Saint-Palais) ; M. de PAUL (Soulangis) ; M. TERNIER (Vasselay) ; M. COSSON (Vignoux-sous-les-Aix) ; M. ROMAIN (Villequiers).

Présents sans voix délibérative : Mme CHAUVEAU (Azy) ; M. SAUTEREAU (Gron) ; M. TAUPIN (Marmagne) ; M. CLAVIER (Morogues) ; M. FABRE (Moulins-sur-Yèvre) ; M. LANZARONE (Nohant-en-Goût) ; M. GENESTE (Pigny) ; Mme GUILLAUDEAU (Rians) ; Mme MATHONNIERE (Saint-Michel-de-Volangis).

Absents excusés : M. DESHOULIERES (Allouis) ; Mme TEYSSIER (Avord) ; M. BLANC et M. TINAT (Bourges) ; M. LELOUP et M. DESGLAND (Les Aix d'Angillon) ; M. BLAIN (Menetou-Salon) ; M. CHAROY (Osmoy) ; M. DUTEIL (Saint-Martin-d'Auxigny) ; Mme SENUT (Vasselay) ; M. DUPONT (Vignoux-sous-les-Aix) ; Mme TORCHY et Mme BEAUJOUAN (Vignoux-sur-Barangeon) ; M. VAGNAT (Villequiers).

Pouvoirs : M. BLAIN (Menetou-Salon) à M. BENARD (Fussy) ; Mme TORCHY (Vignoux-sur-Barangeon) à M. BENOIT (Saint-Eloy-de-Gy).

M. DUPÉRAT, 1er Vice-Président et Président de séance ouvre la séance en précisant que le quorum est atteint.

Avant de commencer l'ordre du jour, M. DUPÉRAT demande à l'ensemble des délégués de se lever afin de réaliser une minute de silence en la mémoire de Monsieur Sébastien CARTIER. Il rappelle « sa jeunesse, son envie de construire, son dynamisme, ses compétences, et son bon sens de l'action. Le Syndicat continuera à honorer sa mémoire avec conviction et détermination sur l'importance de la préservation des cours d'eau. »

#### **- Echéances à prévoir pour la collectivité**

M. DUPÉRAT mentionne que la Ville de Bourges, en Conseil Municipal du 22 Janvier 2016, a désigné un délégué titulaire. Il explique que le Conseil Syndical du 15 Février 2016 sera électif : élections du Président, des 4 Vice-Présidents (qui formeront le bureau du syndicat) et l'attribution des délégations du Président.

Il précise également que l'ancien Président est remplacé dans la plénitude de ses fonctions par le 1<sup>er</sup> Vice-Président (M. Bernard DUPÉRAT), jusqu'à l'élection d'un nouveau président (L.2122-17 CGCT).

Il rappelle que les candidats doivent être délégués « titulaires », que les candidatures seront réalisées le jour de l'élection, avec un vote par commune et un seul pouvoir par délégué. L'élection se fait au scrutin secret et à la majorité absolue (L.2122-7 du CGCT).

Après le conseil électif, M. DUPÉRAT indique qu'une réunion de bureau entre le Président et les 4 Vice-Présidents aura lieu concernant les délégations (signature et/ou fonction). Ainsi le conseil syndical suivant (mars/avril 2016) délibèrera pour les indemnités de fonctions après que des arrêtés de délégations de signature et/ou fonctions aient été pris.

M. COSSON (Commune de Vignoux-sous-les-Aix) demande qui est désigné délégué titulaire pour la Ville de Bourges.

M. DUPÉRAT répond que c'est Monsieur Pascal BLANC qui a été désigné délégué titulaire.

M. PASSE (Commune de Montigny) souhaite confirmation des éléments présentés, notamment que les élections concernent également les « Vice-présidents ».

M. DUPÉRAT mentionne que les élections du 15 Février conduiront bien à l'élection du Président et de ses 4 Vice-présidents.

M. ACOLAS (commune d'Avord) interroge sur les fonctions de Monsieur Pascal BLANC et sur la Présidence historique de la ville de Bourges au SIAAVY puis au SIVY.

M. DUPÉRAT et M. JOLIVET expliquent qu'il s'agit bien du Maire de Bourges et Président de l'agglomération de Bourges Plus. La candidature à la Présidence est libre à tous délégué titulaire du syndicat. Il est par ailleurs indiqué que c'est M. ACOLAS, en sa qualité de doyen des membres délégués, qui ouvrira la séance et Présidera l'élection du Président.

#### **- Désignation du secrétaire de séance**

Comme pour toute séance, le conseil syndical a obligation de désigner, au début et pour toute la durée de la séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lesquelles consistent à rédiger le compte-rendu de ladite séance (Article L2121-15 du CGCT).

M. Dominique TELLIEZ (Commune de Saint-Doulchard) se propose et est désigné secrétaire de séance par l'organe délibérant.

#### **- Approbation du Compte-rendu**

M. DUPÉRAT demande si les délégués ont des remarques concernant le compte-rendu ; en l'absence de remarques, le compte-rendu du 09/12/2015 est approuvé à l'unanimité.

**- Approbation du Compte de Gestion 2015 (Délibération présentée par M. DUPERAT)**

**Projet de délibération n° 01 / 2016**

**Approbation du Compte de Gestion 2015 :**

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président expose :

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le Compte de Gestion 2015 adressé par le Comptable de la Trésorerie de Bourges Municipale qui présente les données suivantes :

Section de Fonctionnement		
Libellé		Montant
En Recette : montant total des titres de recettes émis :	+	232 989,08
En Dépense : montant total des mandats émis :	-	171 355,80
Résultat de Fonctionnement de l'exercice :	=	61 633,28
Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice précédent :	+	31 417,79
<b>Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice à affecter :</b>	<b>=</b>	<b>93 051,07</b>
Section d' Investissement		
Libellé		Montant
En Recette : montant total des titres de recettes émis :	+	227 527,96
En Dépense : montant total des mandats émis :	-	226 958,51
Besoin (excédent) de financement de l'exercice :	=	569,45
Excédent de financement à la clôture de l'exercice précédent :	-	32 774,42
<b>Excédent d'investissement à la clôture de l'exercice :</b>	<b>=</b>	<b>33 343,87</b>

Pour : 38  
Contre : 0  
Abstention (s) : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.**

**- Approbation du Compte Administratif et Affectation du résultat de fonctionnement (Délibération présentée par M. BENOIT)**

**Projet de délibération n° 02 / 2016**

**Approbation du Compte Administratif 2015 et affectation du résultat de fonctionnement :**

Le 2<sup>ème</sup> Vice-président expose :

Il est proposé aux membres du SIVY appartenant au Comité Syndical du SIVY :

- d'approuver le compte administratif 2015 qui présente les données suivantes,
- d'affecter, au vue de ces données, le résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice soit **93 051,07 €** à la ligne budgétaire 002 du budget 2016 du SIVY à la section de fonctionnement en recette.

Section de Fonctionnement		
Libellé		Montant
En Recette : montant total des titres de recettes émis :	+	232 989,08
En Dépense : montant total des mandats émis :	-	171 355,80
Résultat de Fonctionnement de l'exercice :	=	61 633,28
Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice précédent :	+	31 417,79
<b>Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice à affecter :</b>	<b>=</b>	<b>93 051,07</b>
Section d' Investissement		
Libellé		Montant
En Recette : montant total des titres de recettes émis :	+	227 527,96
En Dépense : montant total des mandats émis :	-	226 958,51
Besoin (excédent) de financement de l'exercice :	=	569,45
Excédent de financement à la clôture de l'exercice précédent :	-	32 774,42
<b>Excédent d'investissement à la clôture de l'exercice :</b>	<b>=</b>	<b>33 343,87</b>

Pour : 37  
Contre : 0  
Abstention (s) : 0

N'ayant pas pris part au vote : Le 1<sup>er</sup> Vice-Président, Monsieur Bernard DUPERAT, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

**La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.**

**- Vote du Budget Primitif 2016 (Délibération présentée par M. DUPERAT)**

**Projet de délibération n° 03 / 2015**

**Vote du Budget Primitif 2016 :**

Le Président expose :

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le Budget Primitif 2016 en pièces jointes.

Pour : 37

Contre : 0

Abstention (s) : 0

***La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.***

M. de PAUL (Commune de Soulangis) mentionne qu'il aurait été intéressant d'avoir une colonne Budget Primitif 2015.

M. JOLIVET stipule que le tableau projeté est assez conséquent mais que les informations demandées peuvent être consultées par ailleurs. Le budget lié aux interventions présente de nombreuses similitudes avec celui réalisé pour l'année 2015, la raison étant le délai de l'enquête administrative des projets de travaux ayant durée près de 15 mois jusqu'à la signature de la Déclaration d'Intérêt Général en octobre 2015. Le Syndicat prend en compte la remarque pour les prochains conseils syndicaux budgétaires.

[Remarque complémentaire : la comparaison « par ligne par rapport à l'année 2015 » avait été réalisée lors du Débat d'Orientation Budgétaire, lors du conseil du 9 déc. 2015.]

M. ROMAIN (Commune de Villequiers) demande si les travaux imputés au compte « 61523 » (entretien, réparation, voiries et réseaux) n'aurait pas pu avoir une autre imputation.

M. DUPERAT et Mme SAINT-GENEST précisent que l'imputation comptable (intitulé comptable) est déterminée en fonction du plan des comptes, travaillée et confirmée par la Trésorerie de Bourges Municipale.

**- Point d'actualité du Syndicat**

**Actions Contrat Territorial**

**Contrat Territorial**

M. JOLIVET indique la signature officielle du Contrat Territorial par l'ensemble des partenaires financiers en décembre 2015 / janvier 2016. Il rappelle que la signature cérémonieuse sera à prévoir au printemps prochain.

**Demandes de subventions 2016 : par volet**

M. JOLIVET explique le protocole à suivre pour les demandes de subventions 2016 entre l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (330.000 euros), la Région Centre Val de Loire (74.700 euros) et le Conseil Départemental (47.800 euros).

Elles sont notamment réalisées par volet et actuellement en cours d'envoi pour l'Agence de l'Eau (janvier 2016) : animation (postes), travaux (restauration de profils, végétations, clôtures, abreuvoirs), étude (étude continuité écologique), suivi et communications (achat matériel et petites prestations).

**Suivi du budget, des marchés, des conventions, des objectifs de linéaires restaurés....**

M. JOLIVET détail le travail de la cellule animation concernant les tableurs informatiques de suivi en cours de développement pour les suivis administratif et technique des interventions de la collectivité.

**Marchés à lancer**

M. JOLIVET indique que la consultation démarrera début février pour une durée de 35 jours.

Il ajoute que la commission MAPA devra se réunir vers mars 2016 afin d'évaluer les candidatures des entreprises sur la base de critères techniques et économiques retenues.

Il précise également qu'un listing des prestataires potentiels (grands et petits travaux) est en cours de réalisation afin d'informer directement les entreprises du lancement des consultations.

Enfin, il incite l'ensemble des délégués à communiquer aux entreprises locales afin de pouvoir répondre aux marchés s'ils en ont les capacités techniques et que les agents du SIVY se tiennent à

disposition pour accompagner les prestataires dans les démarches liées aux marchés publics si besoin.

### **Présentations, discussions et envois des conventions pour les interventions projetées**

M. JOLIVET indique que des courriers de pré-informations aux riverains potentiellement concernés par des interventions en 2016 sont actuellement en cours de réalisation et d'envoi. La mise en place de ce protocole pour établir un premier contact avec les propriétaires devrait permettre un gain de temps non négligeable compte-tenu du nombre de propriétaires à joindre.

Concernant l'étude sur la thématique de la continuité écologique, M. JOLIVET stipule que des rencontres ont eu lieu avec les services administratifs (DDT, ONEMA) et qu'une réunion d'information s'est déroulée à Mehun-sur-Yèvre le 21 janvier à Mehun-sur-Yèvre. Cette dernière a permis aux propriétaires riverains et aux différentes associations concernées de mieux appréhender le déroulement de l'étude.

M DUPERAT souligne le bon esprit, particulièrement constructif, de cette rencontre tant le thème abordé est conflictuel.

Concernant le projet de plantation sur le Colin à Sainte-Solange, une rencontre des riverains concernés aura lieu en février 2016.

M VISI présente l'avancement du projet de réalisation d'aménagement agricole sur l'Annain qui concerne les communes de Berry-Bouy, Allouis et Mehun/Yèvre. Il indique qu'une nouvelle rencontre avec les deux éleveurs concernés a permis la présentation des résultats des analyses terrain effectuées avec notamment l'élaboration de cartographies précises permettant de visualiser les interventions projetées : 8 passages à gués, 4 descentes aménagées, 13 pompes à museau, 1 bac alimenté par une pompe à énergie solaire, 2000 ml de clôtures environ, et quelques plantations.



Il ajoute que les éleveurs ont montré une certaine attente et une bonne réceptivité du projet dans son ensemble.

M. JOLIVET mentionne que ces interventions permettront, conjointement à d'autres actions, une amélioration de l'état de l'Annain.

### **Stage 2016**

23 candidatures ont été réceptionnées, c'est Mme Laura MARTIN, étudiante en Master 2 à Lyon (CoGeVal'Eau) qui a été retenue après entretien. Elle travaillera au syndicat à compter de début avril pour une durée de six mois.

Elle aura pour sujet d'étude le développement d'avant-projets de restauration sur l'Yèvre amont à Gron et à Avord (travaux 2017).

Avant le démarrage du stage, M. JOLIVET précise qu'une rencontre avec Monsieur SAUTEREAU (élu délégué de Gron et propriétaire) a eu lieu et que des réunions de présentation du projet aux élus et riverains de Gron et d'Avord auront lieu au mois de Mars.

## Interventions diverses (Hors Contrat Territorial)

### Travaux sur le Gué de l'Aunay à Morogues (du 09 au 11 décembre 2015)

M. VISI rappelle que les travaux réalisés par AXIROUTE ont été accompagnés par les agents du SIVY, présents environ 15 heures sur le terrain afin de piloter les travaux. Il précise que ces travaux demandaient notamment le calage du nouvel ouvrage qui doit respecter la configuration naturelle du cours d'eau. Il ajoute que des relevés topographiques permettant le calcul de la pente ont été indispensables à la réussite de l'opération.

M. BENOIT (2<sup>ème</sup> Vice-Président, Commune de Saint-Eloy-de-Gy) intervient en précisant l'importance de la présence d'un technicien du Syndicat (pour le calcul de la pente, le calage des 2 buses...) au cours des opérations. Il insiste également sur la réceptivité de l'entreprise par rapport aux directives données par les techniciens.

M. CLAVIER (Commune de Morogues) ajoute que la Commune est satisfaite du travail effectué par l'entreprise et le syndicat. Il regrette le fait que la Commune n'est pas pu être plus présente lors des travaux et explique le rappel de l'entreprise suite à du ravinement puisque seule la prestation liée à l'hydraulique a été réalisée à ce jour, celle liée à l'enrobé (route) aura lieu au printemps.

M. JOLIVET indique que le problème survenu était attendu du point de vu du SIVY.

M. VISI rappelle que le coût total de l'opération s'élève à 9 684 € TTC avec une prise en charge de 5 364 € TTC par le syndicat (100% lié à la démolition de l'ancien ouvrage, 50% lié à la fourniture et à la pose du nouveau pont-cadre).

### Aide à maîtrise d'œuvre pour la restauration d'une mare à Pigny (privé)



M. VISI indique qu'une opération de restauration des milieux aquatiques a été réalisée par un privé sur la commune de PIGNY. Ce dernier souhaitait effacer la marre présente sur sa parcelle et recréer un bras de rivière. M. VISI mentionne que M. JOLIVET s'est chargé d'accompagner ce riverain notamment dans les démarches administratives (dossier de déclaration) mais également dans la réalisation de plans et la transmission de conseils techniques.

M. JOLIVET ajoute que cet accompagnement prend du temps (réalisation de dessins 3D) et qu'il sera difficile aujourd'hui d'accorder autant de temps pour une démarche similaire.

### Accompagnement étude et conseil

M. VISI mentionne diverses interventions auprès des riverains et communes :

- Baugy : érosion de berges sur parcelle privée, conseils pour un projet de plantation, le 22 déc. 2015
- Saint-Eloy-de-Gy : visite de plusieurs sites pour conseils (étang, cours d'eau, ...), le 5 janv.
- Morogues : conseils pour la vidange d'un étang en rivière de première catégorie.

### Veille sur le territoire

M. VISI évoque le marquage temporaire biodégradable sur les arbres et embâcles problématiques sur l'Yèvre à Osmoy. Il précise qu'un courrier aux riverains concernés a été envoyé le 25 janvier 2016.

M. VISI signale qu'une rencontre avec RTE a eu lieu le mercredi 13 janvier 2016 à Lury/Arnon afin d'évoquer l'entretien de la végétation sous les lignes électriques. Il indique que cette rencontre a permis de rappeler certaines préconisations quant à l'entretien de la végétation en bordure de cours d'eau. Il ajoute qu'une prochaine visite terrain est prévue en mars, en compagnie de l'entreprise en charge des opérations, pour éviter un entretien non adapté.

### Suivi des milieux

M. JOLIVET présente les axes de réflexions concernant la mise en place de thermographes sur le territoire. Il mentionne que le syndicat va prochainement acquérir un outil de mesure permettant l'analyse de paramètres physico-chimiques simples (températures, oxygénation, pH, conductivité, ...).

### Commissions et réunions diverses (à venir)

M. JOLIVET précise les diverses commissions et réunions à venir :

- commission « qualité » du SAGE Yèvre/Auron, le 27 janvier,
- réunion au Conseil Départemental (discussions entre techniciens), le 04 février,
- comité technique « trame verte et bleue, Bourges plus, le 29 février.

### Projet de fusion SIVY/SIAVB

M. JOLIVET indique que le SIVY et le SIAVB se sont rencontrés lors d'une visite terrain en décembre 2015. L'objectif était d'échanger et de prendre connaissance des travaux réalisés par le SIAVB.

Il précise également qu'une réunion SIVY / Partenaires a eu lieu le 13 janvier 2016 et qu'un comité technique « étude bilan Contrat Territorial SIAVB » se tiendra le jeudi 28 janvier 2016.

### Appel documentaire 2016 (jusqu'au 31 janvier 2016)

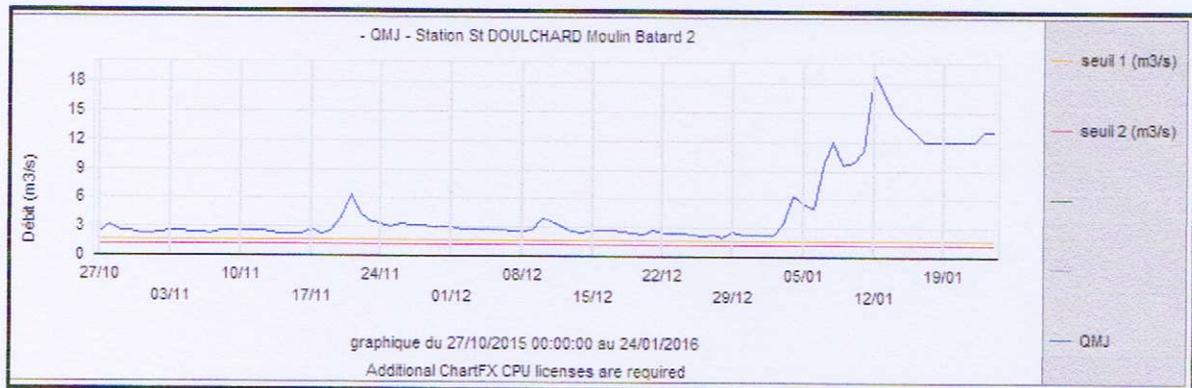
M. JOLIVET remercie les communes ayant participé et précise que l'opération sera renouvelée en 2017.



### Point sur la ressource en eau

M. JOLIVET mentionne qu'un point sur la ressource en eau sera maintenant effectué lors des conseils syndicaux.

Il indique que les précipitations du mois de Janvier ont permis d'améliorer la situation hydrologique des cours d'eau qui était très préoccupante jusqu'à fin décembre.



M. BOUGRAT (Commune de Moulins-sur-Yèvre) s'interroge sur l'évolution des débits de l'Ouatier.

M. JOLIVET indique que les affluents de l'Yèvre, hormis le Moulon, suivent globalement des tendances similaires avec quelques particularités, ainsi l'étiage de l'Ouatier en 2015 aura été moins sévère qu'en 2011 par exemple. Il rappelle que les accès aux différentes données sont accessibles depuis le site internet du syndicat ([www.vallee-yevre.com](http://www.vallee-yevre.com)>espace grand public>l'état de la ressource).

**Le prochain Conseil Syndical est programmé le Lundi 15 Février 2016 à 18h00 :**

Election d'un nouveau Président,  
Elections des 4 Vice-Présidents,  
Délégations au Présidents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 19h30 suivi d'une collation.

le 1<sup>er</sup> Vice-Président du SIVY

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA VALLEE D'YEVRE**  
Siège : Mairie de BOURGES

Bernard DUPERAT

Vu l'article L.2122-17 du CGCT

Acte déposé à la  
Préfecture du Cher, le

- 9 FEV. 2016

